



DELARBRE Frédéric

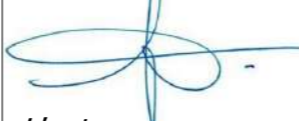
Architecte - coordinateur sécurité-santé

Rue Salm 20
4140 SPRIMONT
Tél: 0032 (0) 495.49.95.48
E-mail: fredericdelarbre@hotmail.com

Le maître d'ouvrage



L'architecte



L'entrepreneur

DOSSIER n° 2244

Province de Namur

Comunne de Havelange

Construction de 5 habitations unifamiliales Maison 1

Chantier :
Rue des Forges
5370 - HAVELANGE

Référence cadastrale :
Havelange 2ème division Verlee section A 130h2

Maître de l'ouvrage :
DELIRE Construction srl
Rue de Dinant 98
5570 - BEAURAING

Autorisations :

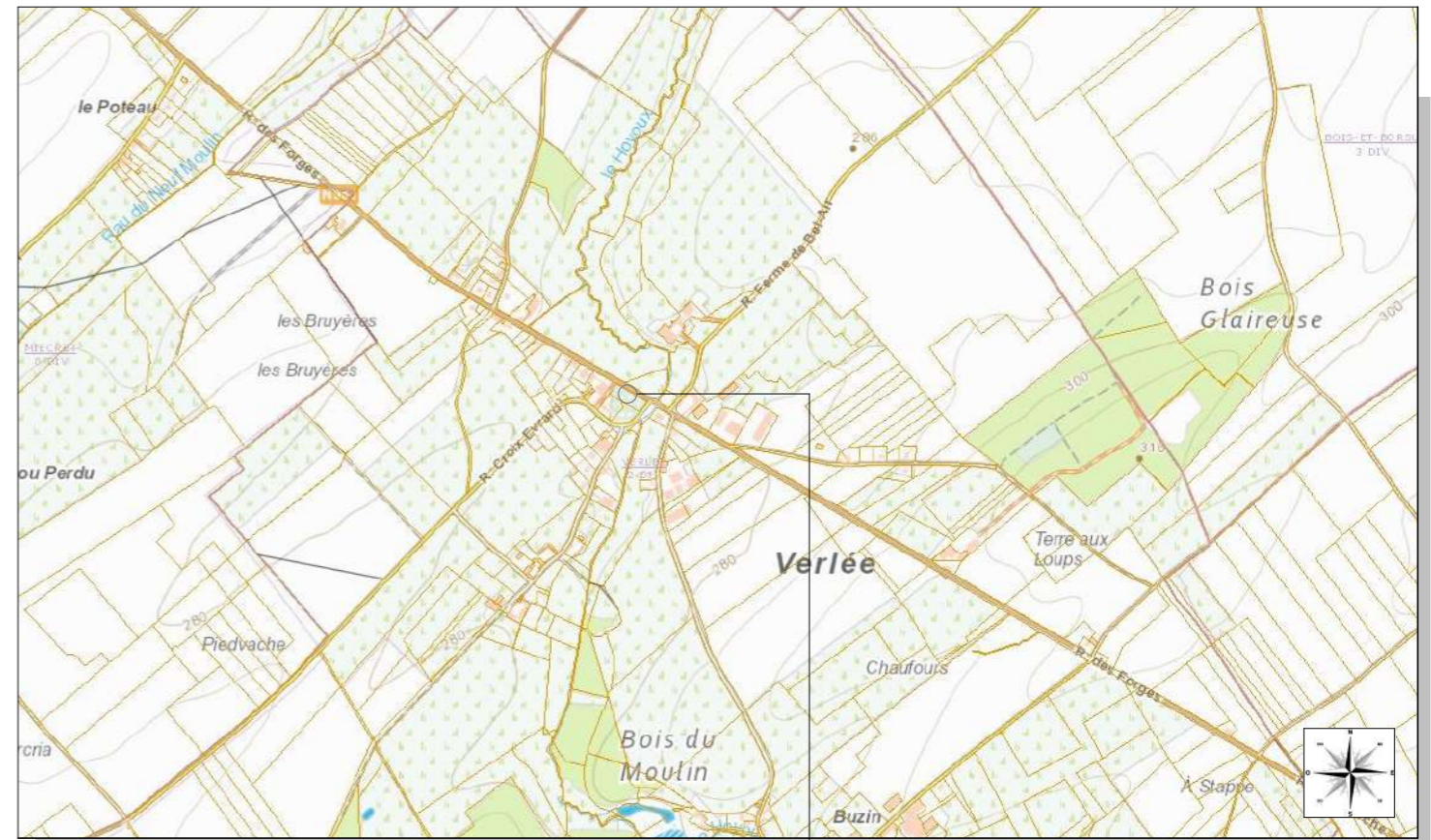
Plan de mesurage :
Plan Geofamenne dossier 10142.08.22 daté du 19.08.2022

Relevé topographique :
Plan Geofamenne dossier 10142.08.22 daté du 19.08.2022

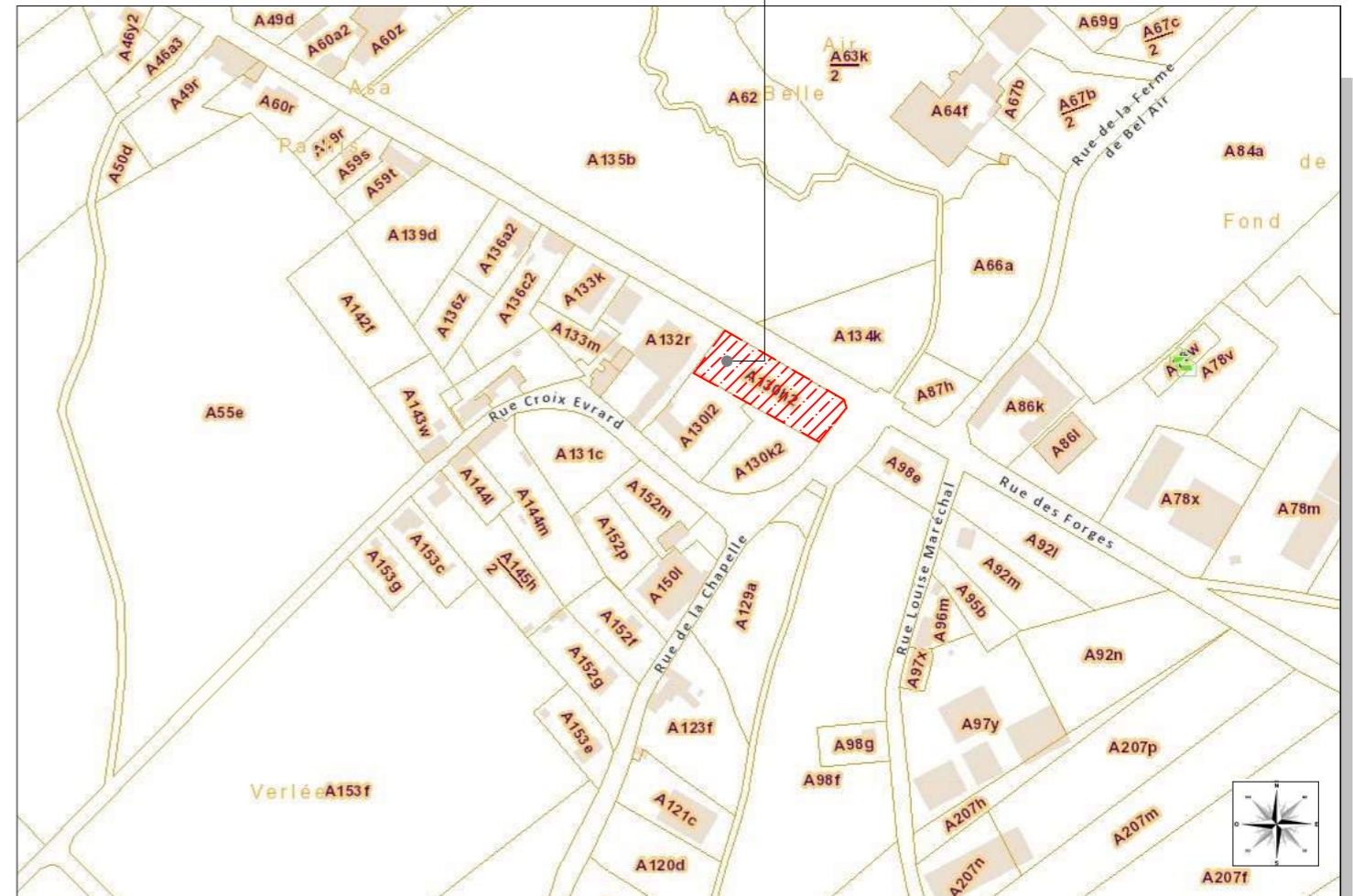
Plans	Echelle	N° Feuille
- Cartouche	-	1/12
- Implantation	1/250	2/12
- Vides ventlés	1/50	3/12
- Rez de chaussée	1/50	4/12
- Étage	1/50	5/12
- Profils avant/gauche	1/100	6/12
- Profils arrière/droit	1/100	7/12
- Façade avant	1/50	8/12
- Façade arrière	1/50	9/12
- Façade latérale gauche	1/50	10/12
- Façade latérale droite	1/50	11/12
- Coupe AA'	1/50	12/12

Date	Indice	Remarques
Avant-projet 05/12/2022	AP/01	
Permis d'urbanisme 25/01/2023	PU/01	
Permis d'urbanisme 23/10/2023	PU/02	Modifications suivant avis STP
Permis d'urbanisme 24/01/2024	PU/03	Modifications suivant CCATM

Les plans de permis d'urbanisme ne sont nullement des plans pour l'exécution. Le maître d'ouvrage s'engage à faire réaliser des essais de sol. Le maître d'ouvrage s'engage à faire réaliser un état des lieux contradictoire par une personne compétente avant le début des travaux. Pour l'exécution aucune modification ne peut être apportée à ce plan sans autorisation écrite de l'auteur de projet. Chaque nouvelle version respectivement révision de ce plan (nouvel indice) annule et remplace tous les plans précédents. Ce plan reste la propriété de l'architecte et ne peut être transmis à un tiers sans autorisation de l'auteur. L'entrepreneur chargé de l'exécution des travaux est tenu de contrôler toutes les cotes avant d'exécuter les travaux. Il devra signaler sans délai à l'architecte toute différence constatée, même si cette dernière ne serait que mineure. Il est strictement interdit de mesurer un dessin non coté en vue d'une exécution prématurée sans consulter l'architecte. Le non respect de cette note entraîne l'entière et l'exclusive responsabilité de l'exécutant.

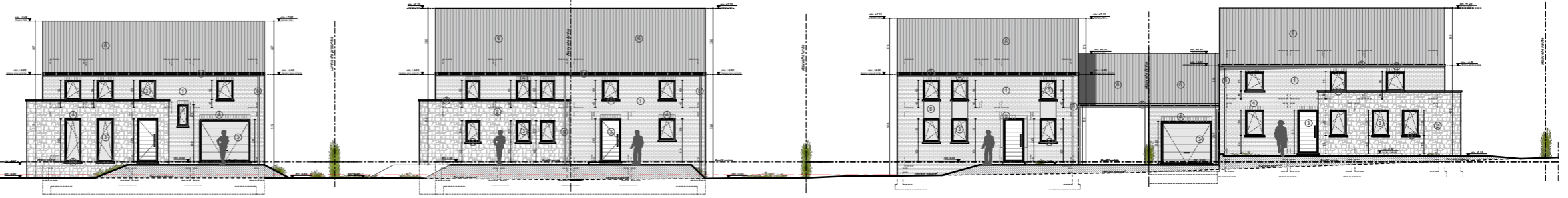


Objet de la demande



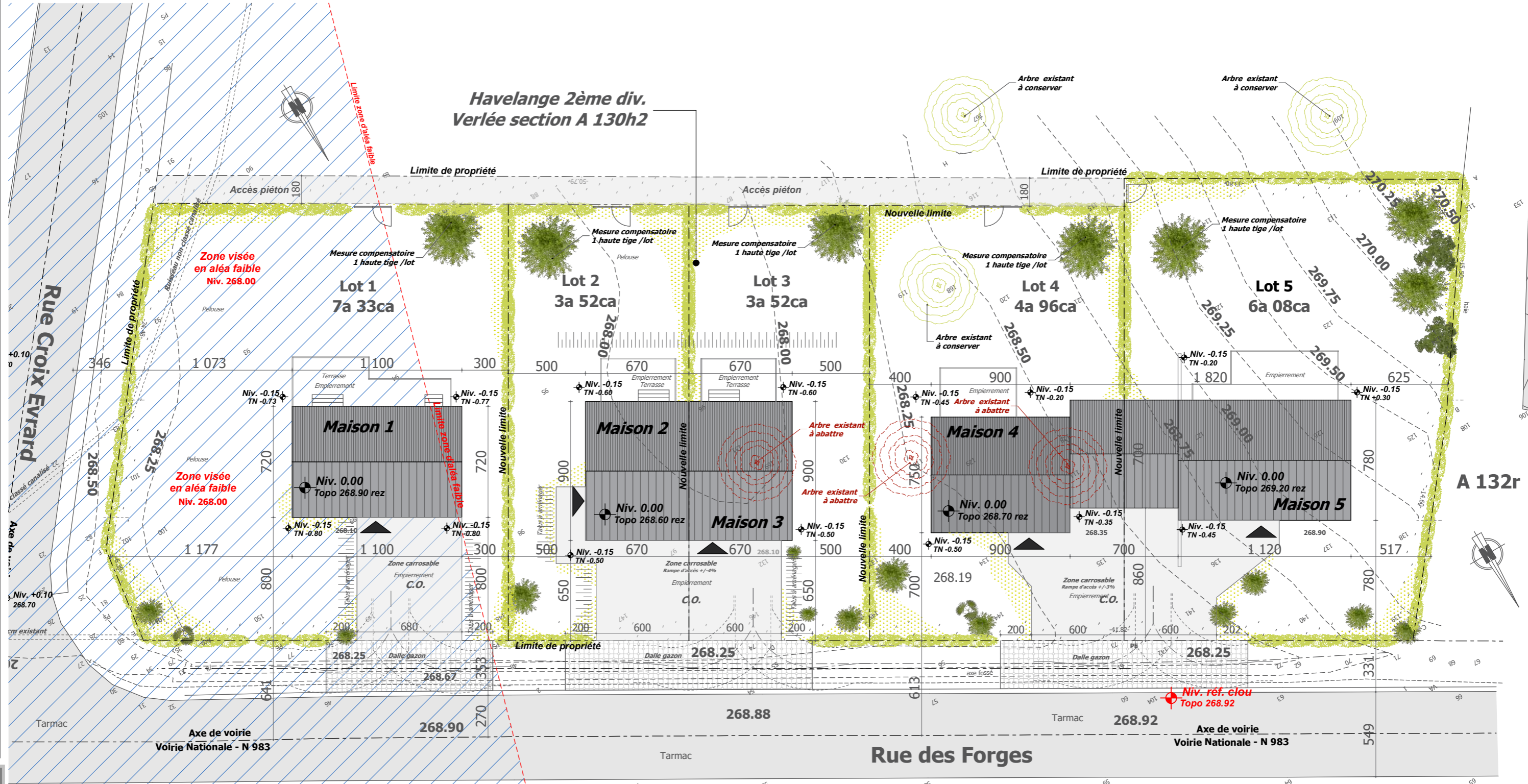
Rue Croix Evrard

EAU béton diam. 30cm existant

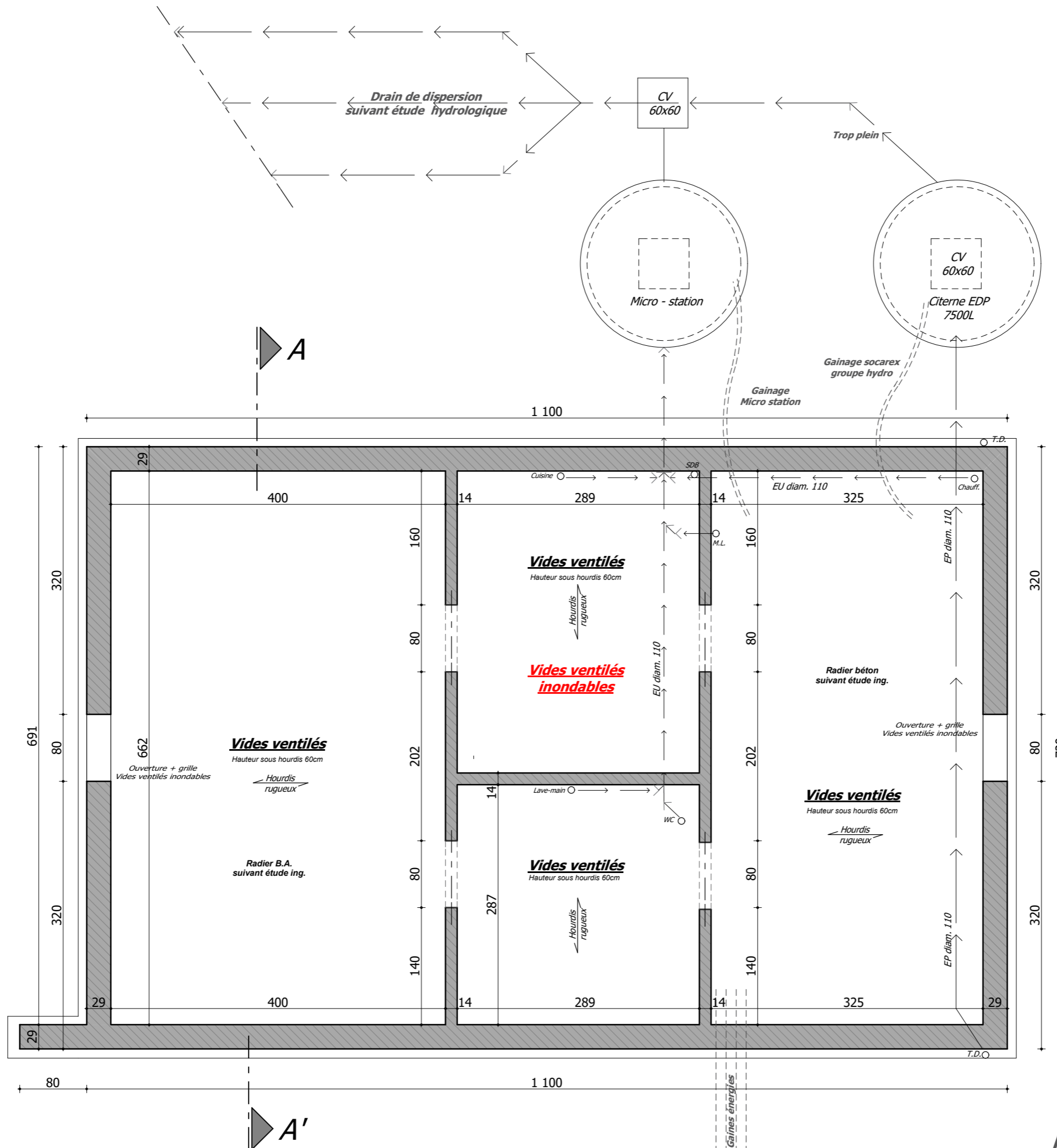


Profil Rue des Forges

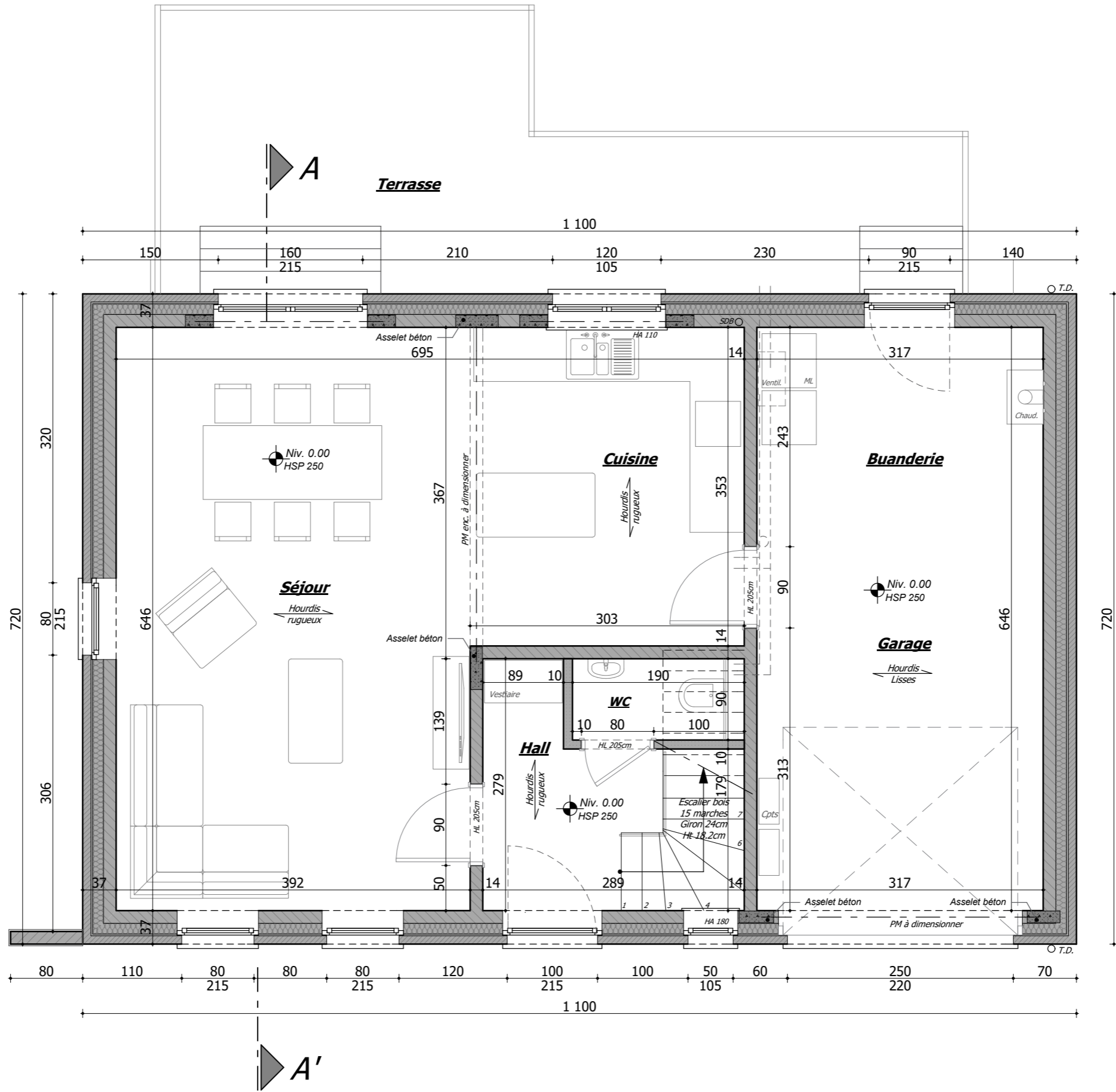
Havelange 2ème div.
Verlée section A 130h2

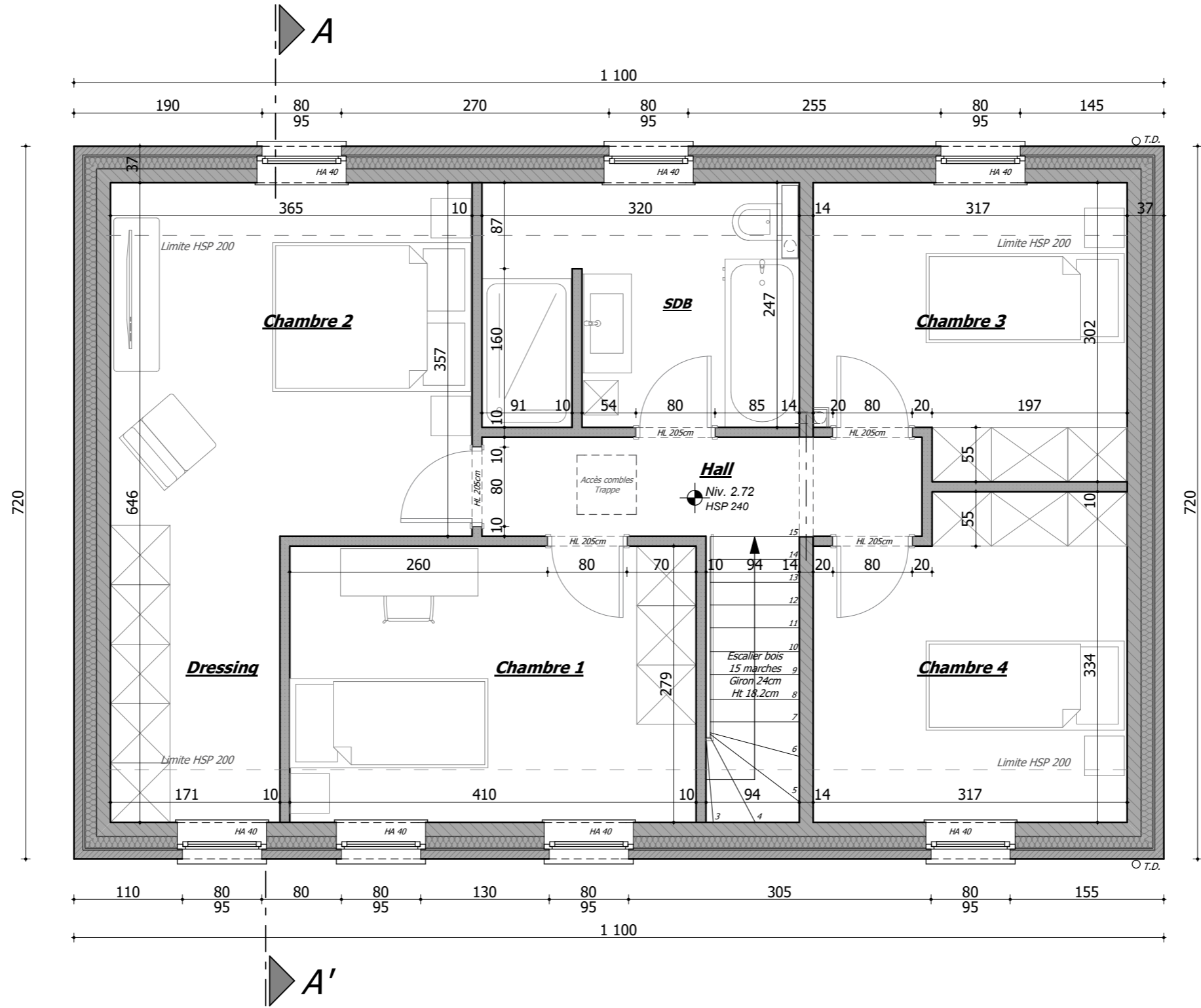


Implantation 1/250



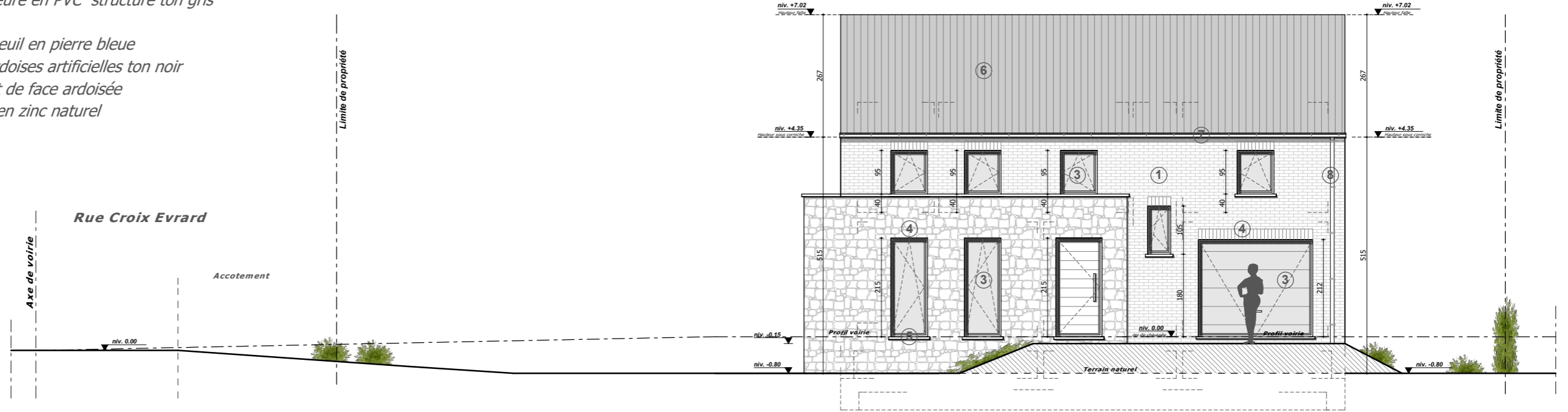
Plan des vides ventilés
Maison 1



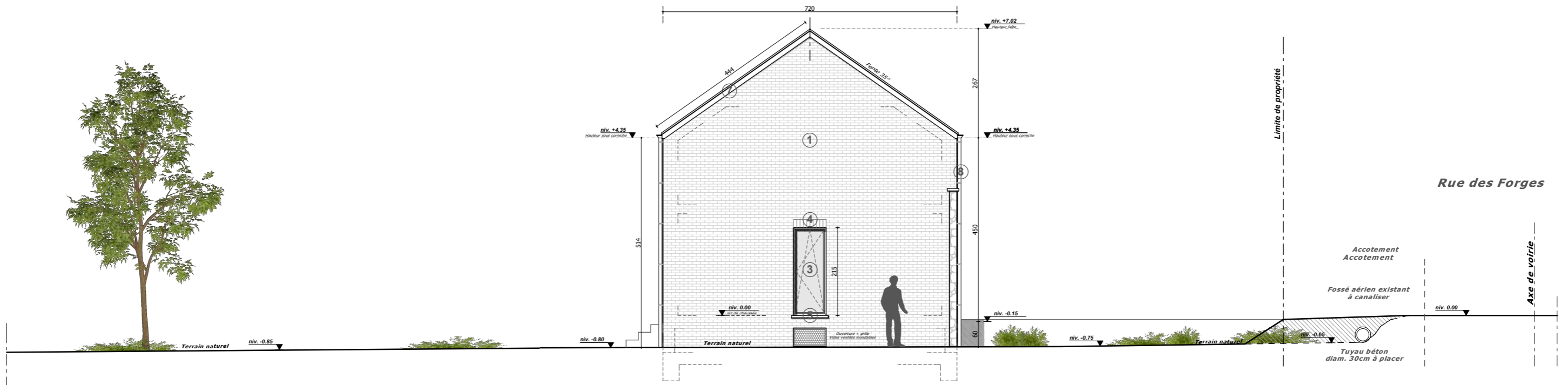


Légende matériaux

1. Parement en briques ton gris
2. Parement en pierres
3. Menuiserie extérieure en PVC structuré ton gris
4. Briques sur chant
5. Encadrement et seuil en pierre bleue
6. Couverture en ardoises artificielles ton noir
7. Planche de rive et de face ardoisée
8. T.D. et gouttière en zinc naturel



Profil avant



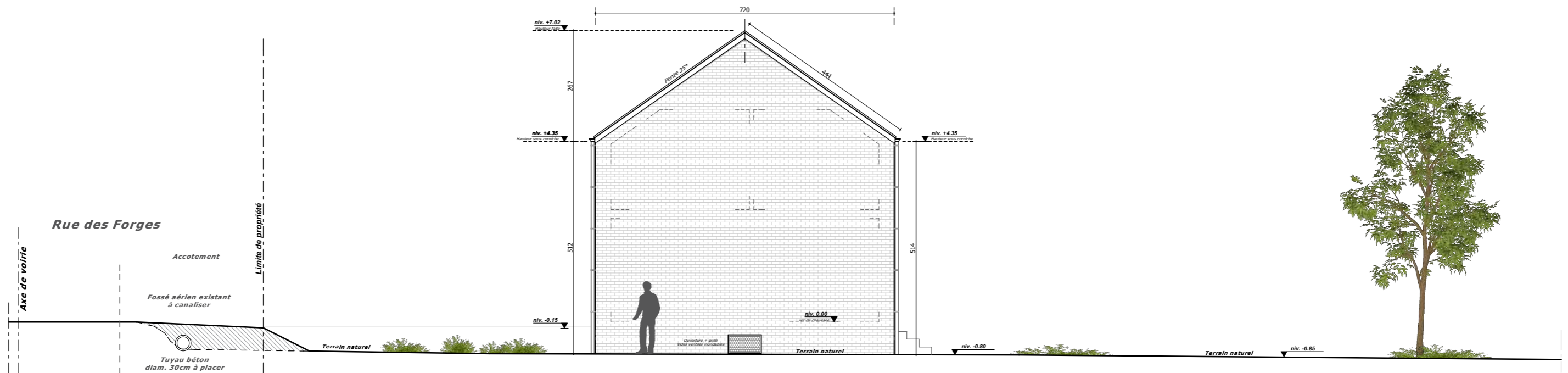
Profil gauche

Légende matériaux

1. Parement en briques ton gris
2. Parement en pierres
3. Menuiserie extérieure en PVC structuré ton gris
4. Briques sur chant
5. Encadrement et seuil en pierre bleue
6. Couverture en ardoises artificielles ton noir
7. Planche de rive et de face ardoisée
8. T.D. et gouttière en zinc naturel



Profil arrière



Profil droit

Légende matériaux

1. Parement en briques ton gris
2. Parement en pierres
3. Menuiserie extérieure en PVC structuré ton gris
4. Briques sur chant
5. Encadrement et seuil en pierre bleue
6. Couverture en ardoises artificielles ton noir
7. Planche de rive et de face ardoisée
8. T.D. et gouttière en zinc naturel



Façade avant
Maison 1

Légende matériaux

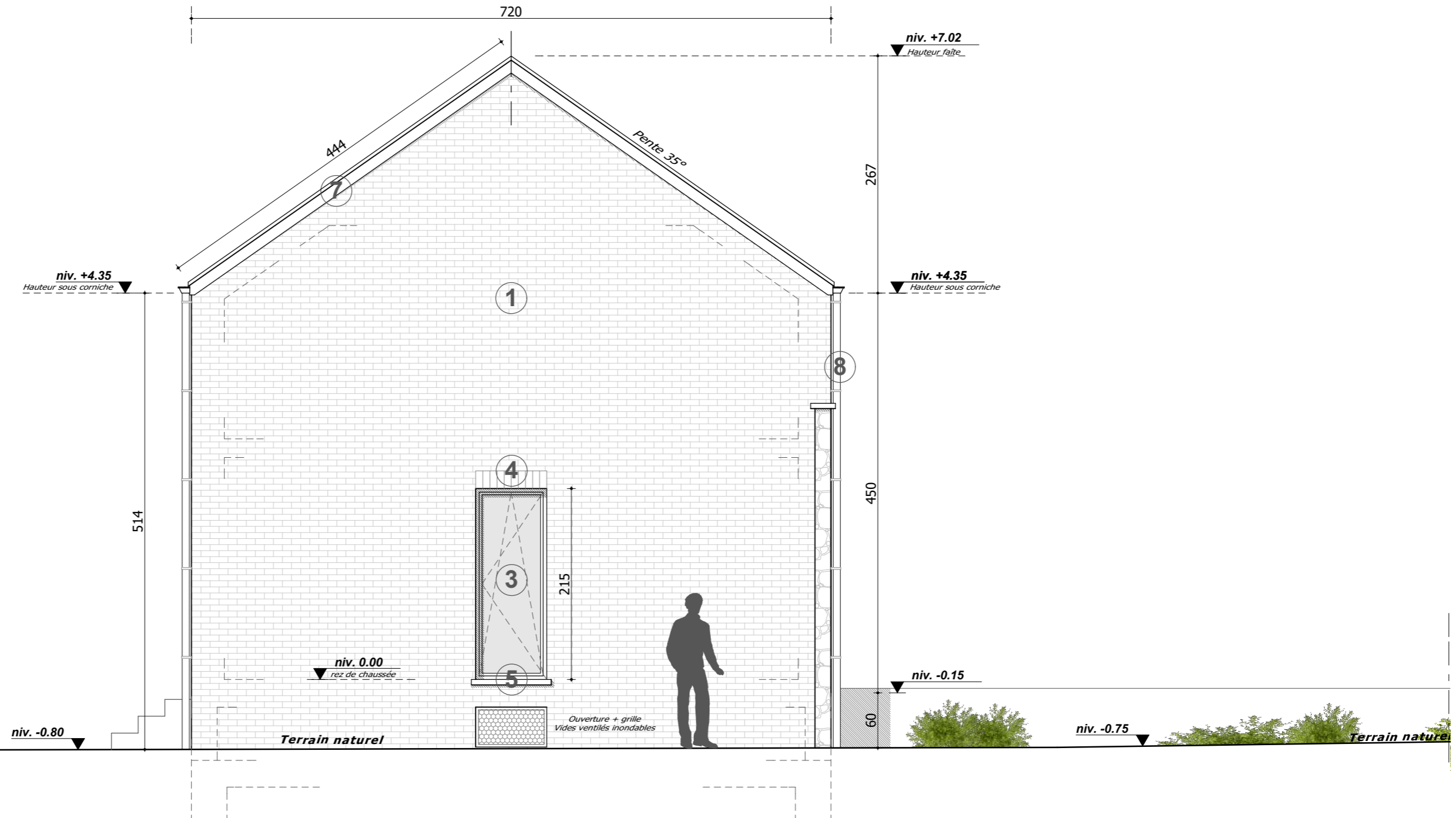
1. Parement en briques ton gris
2. Parement en pierres
3. Menuiserie extérieure en PVC structuré ton gris
4. Briques sur chant
5. Encadrement et seuil en pierre bleue
6. Couverture en ardoises artificielles ton noir
7. Planche de rive et de face ardoisée
8. T.D. et gouttière en zinc naturel



Façade arrière
Maison 1

Légende matériaux

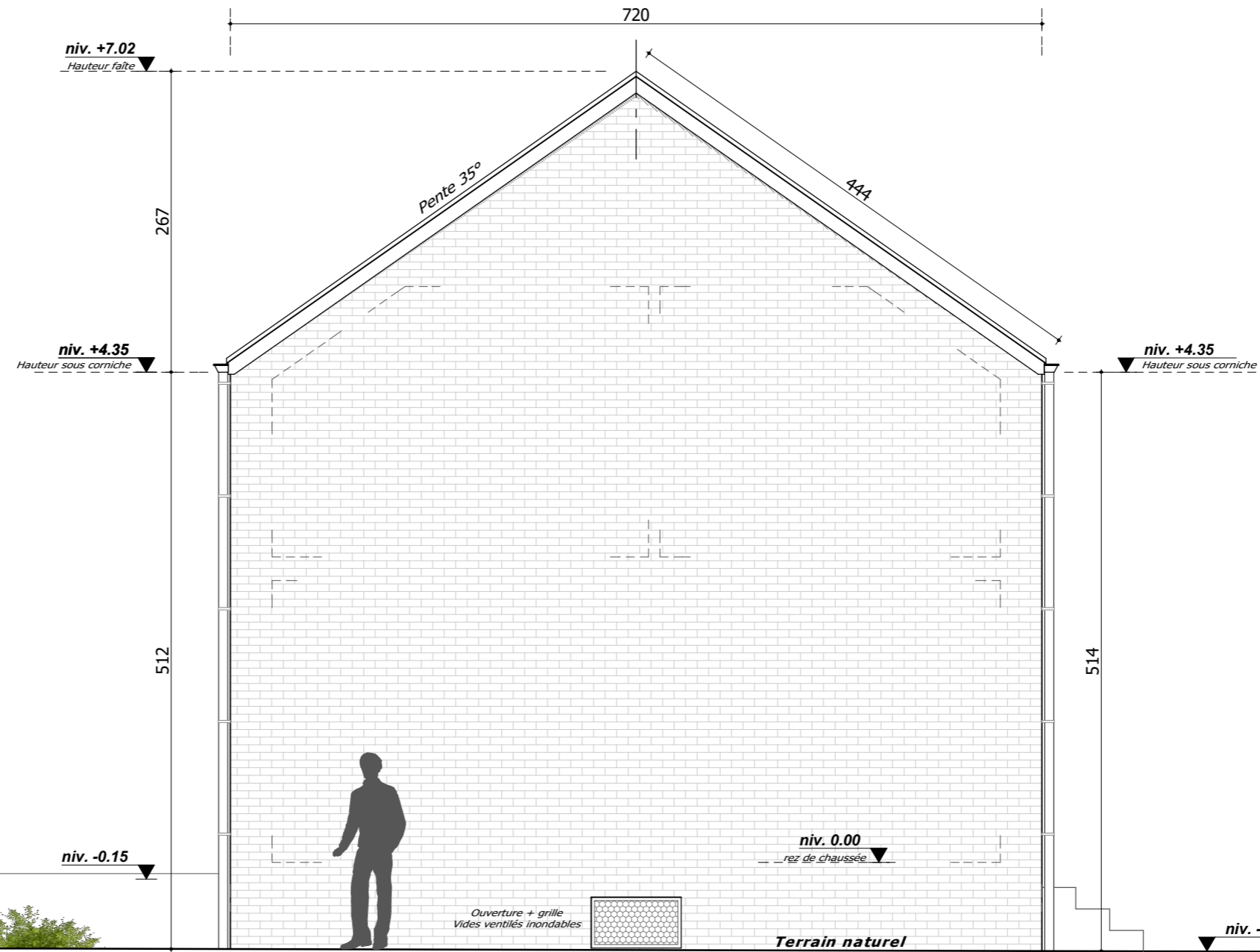
1. Parement en briques ton gris
2. Parement en pierres
3. Menuiserie extérieure en PVC structuré ton gris
4. Briques sur chant
5. Encadrement et seuil en pierre bleue
6. Couverture en ardoises artificielles ton noir
7. Planche de rive et de face ardoisée
8. T.D. et gouttière en zinc naturel



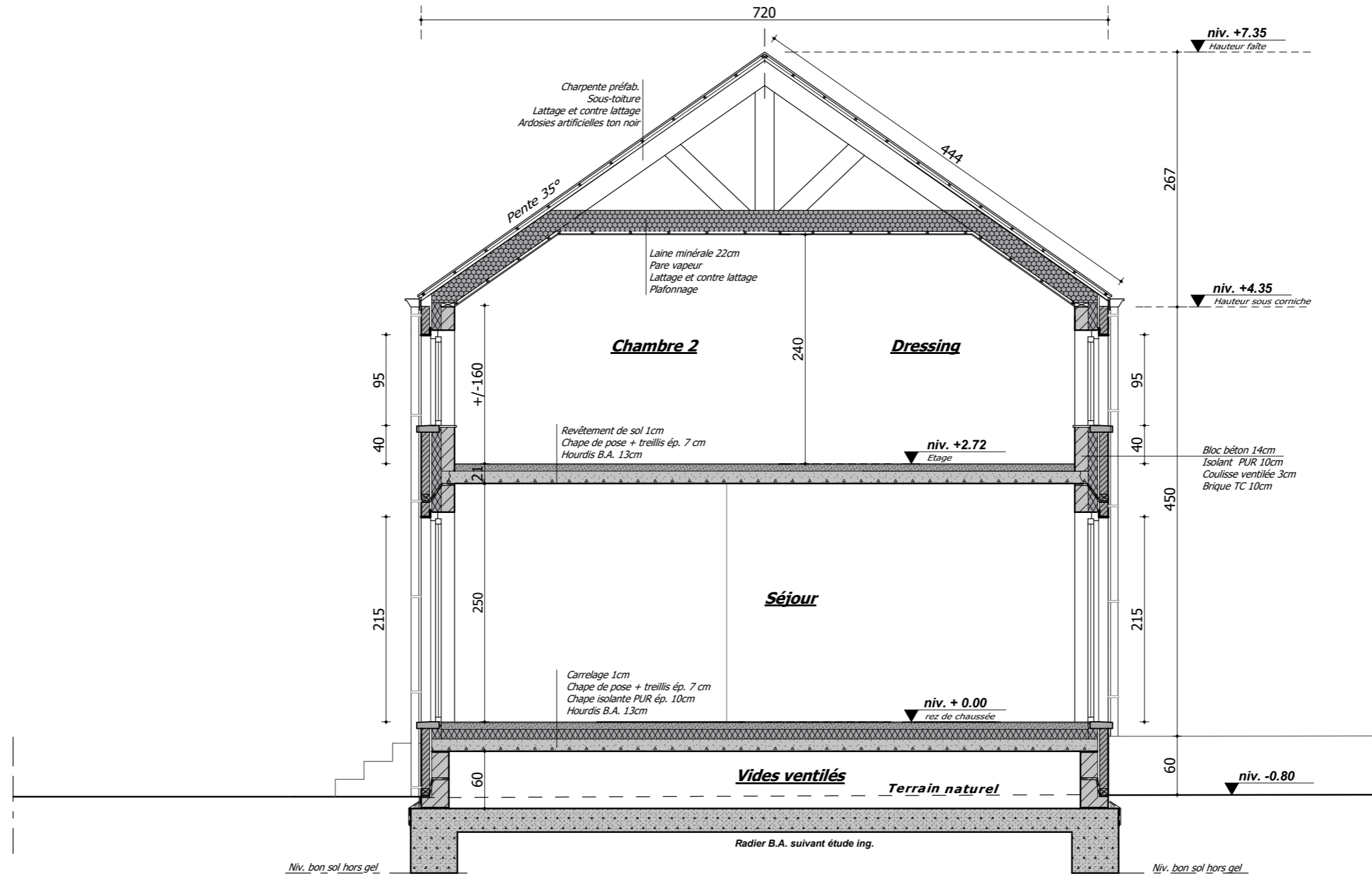
Façade latérale gauche
Maison 1

Légende matériaux

1. Parement en briques ton gris
2. Parement en pierres
3. Menuiserie extérieure en PVC structuré ton gris
4. Briques sur chant
5. Encadrement et seuil en pierre bleue
6. Couverture en ardoises artificielles ton noir
7. Planche de rive et de face ardoisée
8. T.D. et gouttière en zinc naturel



Façade latérale droite
Maison 1



Coupe AA'
Maison 1